



changement de plans d'un projet immo

Par **nanouk**, le **20/02/2010** à **23:50**

Bonjour ,

Je viens de signer depuis un mois un contrat de construction pour une maison individuelle avec un constructeur.

J'ai reçu par courrier recommandé son contrat et je n'ai pas répondu dans les 7 jours signe que j'acceptais donc ce contrat.

J'ai reçu depuis 2 jours l'acceptation du permis de construire et il ne me reste plus que la finalisation de ma demande de prêt immobilier à la banque.

Seulement à force d'étudier mes plans et l'exposition de mon terrain je me rends compte que ça ne va pas et j'aimerais refaire les plans autrement.

Mais ais-je le droit à cette étape du projet de demander à refaire les plans ?

Mon constructeur me répète depuis le début qu'une maison est un investissement important et qu'il faut vraiment qu'elle nous corresponde et puis je me dis aussi que c'est moi qui vais y habiter et la rembourser pendant 20 ans et qu'il faut donc que je m'y sente bien.

J'attends donc par votre intermédiaire de savoir quels sont mes droits à ce moment là du projet et je vous remercie d'avance.